

Maître Sophie ROJAT, Avocat au Barreau de VERSAILLES,
demeurant 1 rue Jouvencel, 78000 VERSAILLES - **Tél : 01 39 24 30 55**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 à 09 H 30

Au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES,
au Palais de Justice, 5 place André-Mignot, salle des dites audiences, **EN UN LOT**, des lots ci-après désignés

Au-delà de cette date tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10 % du prix atteint

Dans un ensemble immobilier sis **à MAUREPAS (78)**
2 square du Jurançon

Cadastré section AO n° 895 lieudit « 1 square du Jurançon » pour une contenance de 00 ha 84 a 69 ca

LOT n° 103 : Bâtiment P2, au rez-de-chaussée, **UN APPARTEMENT**

comprenant selon procès-verbal de description dressé le 17 mars 2021 par Maître Jean-Vincent IMARD,

Huissier de Justice associé à VERSAILLES (78) : un couloir en entrant avec penderie,
un séjour, une chambre avec penderie-dressing, une cuisine, une salle de bain, un w.-c.,

un balcon filant de 12,62 m². SUPERFICIE (Loi Carrez, hors balcon) : **54,92 m²**

Et les 1.071/100.000^{èmes} des parties communes générales

LOT n° 142 : Bâtiment P2, au sous-sol, **UNE CAVE**. Et les 24/100.000^{èmes} des parties communes générales

Les lieux sont OCCUPES

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble « Les Portes de Maurepas », sis 1, 2 et 3 square du Jurançon, 78310 MAUREPAS, agissant poursuites et diligences de son syndic la Société FONCIA GENIEZ, Société par Actions Simplifiée au capital de 600.000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES et identifiée au SIREN sous le numéro 549 705 457, dont le siège social est sis 27 rue du Petit Pont, 78310 MAUREPAS, elle-même agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat postulant Maître Sophie ROJAT, Avocat au Barreau de VERSAILLES et pour Avocat plaidant Maître Bruno ALLALI, Avocat au Barreau de PARIS

MISE A PRIX : 18.000 Euros (Dix-huit mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Consignation pour enchérir obligatoire d'un montant de 3.000 euros, en un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier séquestre

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES

Fait et rédigé à VERSAILLES (78), le 23 août 2021. Signé : Maître Sophie ROJAT

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/00068

- A **Maître Sophie ROJAT**, Avocat au Barreau de VERSAILLES, demeurant 1 rue Jouvencel, 78000 VERSAILLES - **Tél : 01 39 24 30 55**

- A **Maître Bruno ALLALI**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 11 bis rue du Colisée, 75008 PARIS - **Tél. : 01 42 67 56 35**

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 11 OCTOBRE 2021 de 14 Heures à 16 Heures et le MARDI 12 OCTOBRE 2021 de 10 Heures à 12 Heures
